

Avant de donner votre voix, écoutez celle des plus pauvres

Editorial

Par Marie-France Zimmer

Paroles de sans voix, ou ne serait-ce pas plutôt paroles non entendues, non écoutées ? Pour une fois, l'espoir d'être entendue me fait vibrer : j'ai tellement l'impression de crier au fond d'une forêt, au bout, tout au bout d'un chemin boueux où l'on relègue ceux que l'on ne veut pas voir, pas entendre. Enfin, aujourd'hui, on nous donne la parole, à nous les pauvres, qui bien sûr n'avons rien à dire, car c'est bien ce que croient beaucoup de nos concitoyens. Pourquoi se plaindre puisqu'on a le RSA, les Restos du Cœur, des aides partout ? Pourquoi vouloir un travail honnête, payer ses factures comme tout le monde ? Pourquoi chercher à vivre comme tout un chacun ? Qui connaît la honte de payer avec des bons d'aides à la caisse du supermarché ? Qui sait les difficultés de vivre sans électricité ou même sans eau parce que l'on n'arrive pas à payer, à part nous ? Pourtant, il m'est arrivé de rencontrer des élus haut placés. Nous étions en petit comité avec d'autres comme moi, qui mettions nos attentes, nos questions entre leurs mains. Nous ont-ils seulement entendus ? Moi, je les ai entendus. J'ai souvenir de ce qui a été dit, surtout ce jour-là, un 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. Ils avaient levé un grand espoir dans mon cœur. Mais je me suis rendu compte que je n'ai pas été entendue. Alors aujourd'hui, j'ai bien envie de crier, de hurler nos espoirs, pour qu'enfin on les entende. Pour conclure, j'ai envie de dire qu'il faut que l'on aille voter. Pour essayer de porter toutes ces voix qui, pour une fois, peuvent se faire entendre. ●



Faire changer le regard porté sur les plus pauvres, interpeller nos candidats à la fonction suprême sur la condition des membres les plus fragiles de notre population, les pousser à prendre position sur nombre de situations qui font scandale (difficulté voire impossibilité à se loger décemment, à s'alimenter correctement, à donner une éducation solide à ses enfants, à se soigner...) : telle est l'ambition de cette nouvelle édition de « Paroles de sans voix ».

Dans ce numéro, vous constaterez que ces personnes en situation d'exclusion n'attendent pas qu'on leur tende la main pour tenter de se relever. Leur place dans la société, elles la prennent peu à peu, souvent dans la douleur, car il faut se battre pour le

droit à la parole. Et pour encourager toutes les initiatives qui leur permettent d'être actrices de leur destin.

Certaines instances commencent à les écouter. C'est le cas du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), qui affirme qu'on ne peut pas décider pour les autres sans leur demander leur avis (voir p. 8). Le terrain commence juste à être défriché. Il va falloir beaucoup de temps et de ténacité pour changer les mentalités des décideurs afin que les programmes soient débattus par les intéressés.

Le regard sur l'exclusion doit changer. Chacun de nous n'est-il pas enclin à une attitude de rejet vis-à-vis de celui qui nous dérange parce qu'il est différent ? La difficulté que

rencontrent les maires à appliquer la loi SRU, qui impose aux communes 20 % de logements sociaux, est symptomatique. Mais depuis plus d'un an, de nombreux citoyens écrivent à leurs élus pour leur signifier leur volonté de mixité sociale (voir p. 8). Il appartient aux hommes et femmes politiques d'agir pour l'égalité en droits de toutes et de tous, et d'éliminer toute forme de discriminations, y compris à l'égard des plus pauvres. Seule une démarche collective et solidaire permettra d'avancer vers une société plus équitable, respectueuse de l'individu, de sa parole et de sa dignité. ●

**Geneviève Garrigos,
Pierre-Yves Madignier
et François Soulage**
(Présidents
d'Amnesty International France,
d'ATD Quart Monde
et du Secours Catholique)

Sommaire

PARTICIPATION CITOYENNE	2-3
LOGEMENT	4
DISCRIMINATIONS	5
SANTÉ / ÉDUCATION	6
INSERTION	7
MOBILISONS-NOUS	8

Paroles de **Sans voix** édition 2012 a été réalisé par Amnesty International France, ATD Quart Monde et le Secours Catholique, avec l'appui de l'Association Georges Hourdin qui a financé et coordonné cette opération. La rédaction des articles a été confiée aux étudiants journalistes de « Reporter citoyen », formation gratuite au journalisme destinée aux jeunes de quartiers populaires de trois villes d'Ile-de-France (Boulogne-Billancourt, Créteil et Stains). La rédaction technique et la fabrication ont été réalisées par l'équipe du mensuel « Messages » du Secours Catholique. Merci à Jul pour ses illustrations et aux quotidiens* qui ont accepté d'être partenaires de cette opération.

A ce jour 1er mars, ont déjà accepté d'être partenaires : **Le Monde, La Croix, Libération, L'Humanité, Aujourd'hui en France, Direct Matin, 20 minutes et Ouest France, Telegramme de Brest, Le Parisien, Voix du Nord, L'Union, L'Est Eclair, L'Aisne Nouvelle, La Provence, Paris Normandie, Nice matin, La Nouvelle République, La Montagne, Sud Ouest, Midi Libre.** Les autres sont en attente de décision.

www.parolesdesansvoix.org

Un site pour échanger des expériences, pour approfondir et réagir à ces articles. Chaque semaine, un rendez-vous pour répondre à vos questions.

www.parolesdesansvoix.org

Trois ans après la mise en place du Revenu de solidarité active, la participation des allocataires se déroule-t-elle dans les meilleures conditions ? Pas évident, selon une enquête auprès de leurs représentants.

RSA : des représentants mal dans leur peau

« Les représentants se sentent coupables de faire partie des personnes qui sanctionnent. » Thierry Rauch, militant ATD Quart Monde dans le Pas-de-Calais et lui-même allocataire du RSA, résume la principale conclusion de l'enquête à laquelle il a participé l'an passé. Trois ans après la création par Martin Hirsch du Revenu de solidarité active en lieu et place du Revenu minimum d'insertion, le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale a souhaité faire le point sur la nouveauté de ce dispositif : les « équipes pluridisciplinaires ». Composées d'un élu et de professionnels (de Pôle Emploi et du conseil général), celles-ci intègrent des représentants des allocataires avec pour mission de donner un avis sur les réorientations (1), mais aussi les suspensions d'allocations et radiations. Juste un avis car, au final, ce sont les « commissions territoriales » (2) qui prennent les décisions. En théorie, du moins. Une enquête a donc été menée

INTOUCHABLE :



par plusieurs associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dont ATD Quart Monde. C'est dans ce cadre que Thierry Rauch et Bernard Monnet, militant dans les Hautes-Pyrénées, ont collecté les témoignages de membres des équipes pluridisciplinaires. Les chiffres montrent que les commissions territoriales ne font presque toujours que valider l'avis de ces équipes.

A la fois juge et partie

Et que celles-ci s'occupent presque exclusivement de sanctionner : entre janvier 2010 et juin 2011, 464 avis ont été rendus par l'équipe de Tarbes, tous des suspensions ou radiations. Selon Bernard, la plupart des représentants trouvent pesant d'être « à la fois juge et partie ». Il raconte le cas d'une mère de famille, qui lui a confié « ne pas dormir le soir pour avoir participé à enlever 100 euros à un bénéficiaire ».

Car les conséquences d'une suspension peuvent être terribles. Dans son quartier, Thierry rencontre des allocataires qui « ne peuvent même plus payer un

loyer résiduel de 30 euros. Et à partir de trois loyers impayés, la Caisse d'allocations familiales suspend l'APL. Résultat : les gens se retrouvent avec la totalité du loyer à payer, ce qui veut dire 400 euros de moins pour vivre ! » Plutôt que de participer à la sanction, les représentants préféreraient avertir les allocataires des risques qu'ils encourent s'ils ne respectent pas leurs engagements. Et travailler plus en amont sur les dossiers de réorientation.

Le 15 décembre 2011, Bernard et Thierry sont venus à Paris assister à un colloque sur le RSA. L'enquête y a été à peine évoquée. Ils espèrent quand même que les suggestions pour améliorer l'implication des représentants dans ce dispositif seront prises en compte. ●

Hana Ferroudj

(1) Réorientation : l'allocataire passe d'un parcours d'accompagnement social (pilote par un référent du conseil général) à un parcours plus professionnel (pilote par Pôle Emploi), ou inversement.

(2) Ces commissions territoriales des solidarités actives reprennent les Cli (commissions locales d'insertion) du dispositif RMI.

Portrait

Paulette Liard, femme courage devenue élue

Aujourd'hui conseillère municipale à Loos (Nord), Paulette Liard s'est battue contre un destin difficile. Témoignage d'une femme de 63 ans qui a su passer de l'ombre à la lumière.

Son regard lointain en dit long sur son expérience. Au premier souvenir évoqué, on sent toute l'émotion dans sa voix. Les mains entrecroisées sur la table, c'est dans les locaux lillois d'ATD Quart Monde que Paulette Liard a accepté la rencontre. « Je suis arrivée au Mouvement il y a plus de vingt ans, ce qui m'a aidé à m'en sortir et à pouvoir dire ce que j'ai toujours ressenti », explique-t-elle. C'est dans une Université populaire qu'elle s'est exprimée pour la première fois : ce jour-là, en rompant de longues années de silence, Paulette Liard est passée de « sans voix à grande voix ». Progressivement, cette femme silencieuse a appris à s'extérioriser.

Son histoire, c'est celle d'une fille pauvre qui a prouvé qu'il n'y avait pas de « sans voix » mais des « sans oreilles ».

« J'ai quand même vécu dans un château, s'amuse-t-elle, mais il avait été réquisitionné après la guerre. » C'est donc dans de petites maisons provisoires en bois, construites dans l'urgence de l'après-guerre, qu'elle a grandi. « On était tous pauvres, mais heureux », se souvient-elle. Fille d'un mineur et d'une femme au foyer fatiguée par la vie qu'elle a dû assumer, Paulette est devenue employée de maison dès l'âge de 14 ans. Elle a dû faire des travaux « très durs » pour essayer de se sortir d'un quotidien douloureux. Et tout cela

dans le silence, sans jamais se plaindre, mais au contraire en écoutant les autres.

Engagée dans son quartier

Aujourd'hui elle se dit heureuse de pouvoir « payer le loyer, l'assurance et de quoi manger ». Son rêve, ce serait que tout le monde soit sur un pied d'égalité, mais surtout « que certains n'aient pas à demander ces choses essentielles que sont la nourriture ou le logement quand ils sont au bord de la survie ».

Solidarité et partage sont essentiels pour Paulette, qui n'a pas toujours pu payer ses quittances de loyer. Il y a quelques années, elle a vécu dans la crainte quotidienne de voir débarquer les huissiers. Après s'être laissée entraîner dans un crédit à la consommation, il lui a fallu des années pour en sortir. Elle était tombée dans cet engrenage qu'elle qualifie de « pauvreté supplémentaire » : « Tous ces crédits sont la mort

du petit, de celui qui n'a pas les moyens », se désole-t-elle.

Devenue mère, grand-mère, et maintenant arrière-grand-mère, Paulette a su se relever là où certains auraient capitulé. Elle a appris à s'exprimer par l'écriture, grâce à Pierre et Jacqueline, des amis rencontrés à ATD Quart Monde. Elle effectue son deuxième mandat de conseillère municipale à Loos. Au départ, elle était stressée par l'idée de devenir élue : elle avait le sentiment d'être moins intelligente que ses collègues ayant suivi des études. Et l'impression de « marcher sur des œufs » quand elle prenait la parole. Aujourd'hui, Paulette a pris plus d'assurance et sait qu'elle essaye d'être le plus juste possible pour la population qu'elle représente. Elle y veille et se considère écoutée. Sitôt sortie de chez elle, elle est toujours prête à discuter avec les habitants de ce quartier Schuman, si populaire. Une famille qu'elle va mettre en contact avec l'association



Pour Paulette Liard, il n'y a pas de « sans voix » mais des « sans oreilles »
Photo : D.R.

La Pioche, une autre qu'elle va accompagner en préfecture pour obtenir ses papiers : « Je suis très appréciée car je consacre beaucoup de mon temps à les aider », reconnaît cette élue pas comme les autres qui assure pourtant « avoir été acceptée telle que je suis ». Très émue, elle explique sa douleur de voir mourir certains habitants qu'elle a connus, car ils représentent une partie de sa vie... Un beau parcours pour cette femme en or qui a su prendre la parole. ●

Fatoumata Diallo

En 2010, le Collectif pour la dignité et contre la pauvreté a organisé une marche régionale qui a permis des avancées. Rencontre avec ses militants, qui réfléchissent à un nouveau cycle d'actions.

Rhône-Alpes : des indignés qui veulent la dignité

« C'était un moment très fort. Docteur ou RSA en poche, chacun avait sa place, on s'écoutait, on s'exprimait. » C'est avec émotion que Samia, aide-soignante, se souvient de la marche de quatre jours qui a rassemblé 500 personnes en Rhône-Alpes en juin 2010 (1). À l'occasion de sa préparation, plusieurs collectifs « pour la dignité et contre la pauvreté », intégrant militants associatifs et personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, s'étaient constitués dans la région. Ces « indignés » ont rédigé leurs propositions et revendications, rassemblées dans un livre blanc présenté aux décideurs qu'ils ont rencontrés lors de la marche. Grâce à cela, des changements ont pu être opérés dans plusieurs départements. « En Isère, nous avons obtenu que soient remises en place les avances sur droits supposés pour les personnes au RSA, qui avaient été supprimées avec la fin du revenu minimum d'insertion », explique Pierre,

lui-même bénéficiaire du RSA. En Savoie, a été mis en place un testing téléphonique pour lutter contre les discriminations à l'accès à la santé à l'encontre des patients bénéficiant de la CMU.

Depuis cette fameuse marche, la plupart des collectifs locaux et départementaux sont restés en place, beaucoup sont actifs, mais certains ont connu un petit essoufflement. C'est pour faire le point qu'ils se sont retrouvés un week-end de décembre 2011 à Vercheny, dans la Drôme. « Si nous sommes ici, c'est parce qu'un cycle s'est terminé et que nous voulons penser et organiser le prochain », explique Françoise, membre du collectif de Savoie et personnage actif des centres sociaux depuis des années.

Laboratoire de pensée

C'est donc pour former une sorte de laboratoire de pensée qu'ils sont réunis : réfléchir à d'autres revendications, trouver de nouveaux modes d'organisation et d'action, et surtout plus de gens prêts à lutter à



La marche pour la dignité s'est inspirée d'un mouvement citoyen en Inde. Photo : P. Caylak

leurs côtés. « Les personnes isolées, ça ne marche pas ; moi, au sein du collectif, j'ai retrouvé tout ce que j'avais perdu », poursuit Jacques, de Savoie, qui a vécu un an à la rue. Les personnes marginalisées sont les plus aptes à proposer des solutions. Cela leur permet aussi de se réintégrer en se sentant capables et utiles. « Dans la rue, les gens meurent à petit feu de

mort intellectuelle. Ils n'ont plus aucun projet constructif, et l'indifférence des autres les dévalorise », poursuit Jacques. L'inspiration est venue du mouvement créé en Inde par Rajagopal, « le nouveau Gandhi » : en 2007, 25 000 paysans indiens pauvres et sans-terre ont marché pendant un mois à travers le pays pour se faire entendre. Et on leur a octroyé un lopin de

terre. « Ils ont mis vingt ans pour y arriver, on est prêts à faire la même chose », souligne Jean-Do, du collectif du Rhône. Tous ont l'intention de se réunir régulièrement pour partager et se ressourcer. Mais certains insistent sur le fait que la région n'est plus ce qui les regroupe. « Nous ne voulons pas d'une autorité supérieure qui nous éloigne de notre travail local », explique Amélie, de l'Isère. D'autres soulignent la nécessité de maintenir une stratégie d'ensemble. Les collectifs mettent sur pied leur nouveau cycle sans trop se soucier de la prochaine présidentielle. Ils ajouteront peut-être des revendications à leur livre blanc mais, pour l'heure, s'attachent surtout à agir collectivement pour dépasser l'individualisme qui gangrène notre société. ●

Ayann Koudou

(1) Une première marche, l'année précédente, n'avait concerné que le département de la Drôme. En 2011, une nouvelle marche régionale a été organisée, centrée sur les questions de santé et qui n'a duré qu'une journée.

contrelapauvrete.fr

Entretien

« J'ai été interpellé par la parole des plus démunis »

Etienne Pinte, député UMP des Yvelines et président du CNLE, raconte comment ses contacts avec les sans voix ont changé sa manière de voir et de faire de la politique.

Dans quelles circonstances avez-vous rencontré des sans voix ?

Ma découverte des sans voix remonte à 25 ans lors de ma rencontre avec Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD Quart Monde. Un jour, une femme d'origine maghrébine est venue me voir et m'a dit : « M. le député, je vis dans un 18m² insalubre avec mon mari et cinq enfants, et la protection maternelle et infantile veut nous enlever les deux derniers en raison des risques de saturnisme ! » Ces contacts m'ont fait réaliser à quel point le logement est l'un des problèmes majeurs de notre société. Il faut un logement qui permette aux

enfants de rester en bonne santé et de faire des études : voilà ce qui m'a motivé dans ma vie de parlementaire et en tant qu' élu local. Je me bats depuis des années pour que les politiques gouvernementales donnent la priorité au logement social.

Et comment avez-vous été sensibilisé à la question de l'immigration ?

Je venais d'être élu maire de Versailles en 1995. En juillet, j'ai appris l'occupation de la cathédrale par douze hommes représentant 130 familles sans papiers. Avec l'évêque, on s'est rendu compte que le service des étrangers de la préfecture

n'appliquait pas une circulaire qui permettait à tout homme ayant un foyer en France, une femme et des enfants d'être régularisé. Nous avons ainsi pu résoudre le cas de 120 familles. Cette rencontre a été révélatrice pour moi : on ne sépare pas un homme de sa femme ou de sa compagne, on ne sépare pas un père de ses enfants, sinon on en fait une veuve sociale et des orphelins sociaux. Et c'est resté ma ligne jaune : à chaque fois que le devenir des enfants est en jeu, je me suis toujours opposé à l'expulsion. Bien sûr, il ne faut pas oublier que la France accueille chaque année de façon régulière entre 150 000 et 200 000 personnes. On parle de 300 000 à 400 000 en situation irrégulière. Je pense qu'il faut commencer par régulariser ceux qui sont là depuis longtemps et ont un emploi déclaré. Derrière chaque homme, chaque femme, vous

Pour Etienne Pinte, le logement est l'un des problèmes majeurs de notre société. Photo : D.R.



avez un être humain : quelle que soit sa situation, il faut trouver une solution humaine et digne. C'est pour ça que j'ai combattu toutes les lois sur l'immigration depuis que je suis parlementaire.

Qu'est-ce qui influence vos convictions et votre action ? Dans le cadre de mon dialogue avec le monde associatif, je suis amené à être régulièrement sur le terrain. J'essaie de rencontrer le plus souvent possible des personnes en situation de

précarité ou qui rencontrent des difficultés, quelles qu'elles soient. Et je me suis souvent engagé aux côtés d'associations qui portent les demandes des sans voix : les Enfants de Don Quichotte, le collectif Jeudi Noir...

Mon parcours personnel joue aussi un rôle important. D'origine belge, j'ai vécu pendant la guerre la situation d'étranger et de réfugié politique. Mes parents, résistants, étaient poursuivis par la Gestapo. Quand nous avons été séparés d'eux, avec mes frères, nous avons été recueillis par une famille républicaine espagnole, eux-mêmes réfugiés de la guerre d'Espagne. Jamais je ne pourrai être contre l'étranger puisque j'ai vécu ce que pouvait vivre, dans d'autres circonstances, un étranger. ●

Propos recueillis par N'Fanteh Minteh

paroles de **Sansvoix**

Jacques, militant du Collectif pour la dignité et contre la pauvreté de Savoie (73)

« La colère, c'est un moteur, mais il faut la gérer, la canaliser. Ne pas subir et donner l'envie d'agir : voilà pourquoi je suis là. »

Suite à l'annonce de la démolition de leur quartier, les habitants d'une cité de Lille ont profité de cette épreuve pour renouer le lien, améliorer leur cadre de vie et ouvrir des espaces de dialogue avec la mairie. Reportage.

Cité Lys : les liens de la démolition



« **A**vant même que j'emménage ici, on m'avait expliqué le projet de démolition », raconte Jennifer Quivront, 23 ans. Elle réside à la Cité Lys, à Fives-Lille, depuis plus de trois ans et fait partie de ceux qui sont favorables à sa démolition. Car un nouvel appartement, elle en a bien besoin ! « J'habite avec mon copain et mes deux enfants, nous n'avons qu'une chambre et les pièces sont petites », déplore-t-elle. En atten-

dant d'être relogée, comme les sept autres familles demeurant encore dans cette cité qui en comptait une cinquantaine, elle s'affaire à redonner vie aux ruelles qui s'éteignent au gré des départs.

Avec les associations ATD Quart Monde, Paroles d'habitants et les Francas de Lille, les « survivants » ont voulu redonner des couleurs à ce quartier en fin de vie. Constituée de petites maisons séparées par des allées, la Cité Lys est une courée qui a pris peu à peu des airs d'abandon :

Le projet de démolition du quartier a soudé les habitants.
Photo : ATD Quart-Monde

après le départ des familles, fenêtres et portes des maisons ont laissé place à des murs de béton gris pour empêcher enfants et squatteurs d'y pénétrer. « L'idée était de réaliser des fresques et des planter des fleurs pour rendre les lieux moins tristes et aller à l'encontre de ce sentiment d'abandon », explique Martine Desurmont, résidente depuis 16 ans de cette courée, à laquelle elle reste très attachée et dont elle a eu bien du mal à accepter la démolition. Présidente de l'association Lys animation qui organise des acti-

vités entre les habitants, Martine reconnaît que c'est l'annonce de la démolition qui les a soudés. Grâce à la mobilisation des associations, ils sont devenus une vraie famille. Car autrefois, c'était « chacun son palier, chacun son allée », poursuit Martine. Elle-même aura mis plus de 13 ans à parler avec sa voisine qui réside deux allées plus loin !

Une parole collective

L'ambiance est devenue plus sereine dans ce quartier réputé sensible. Aujourd'hui la première raison pour laquelle les habitants ne veulent pas partir, c'est ce lien particulier qui s'est créé entre voisins. Ensemble, ils ont pu affronter leur crainte de quitter ce qui représente, pour certains, « toute une vie ». Ils ont osé exiger des réunions trimestrielles de dialogue avec la Ville et le Pact, chargé de l'accompagnement social du projet. La mai-

rie a exposé projet et plans aux habitants, et certains d'entre eux, hostiles au départ, se sont laissés convaincre. Malgré les divergences personnelles d'appréciation sur la démolition, une parole collective s'est construite. « Et tous se sont mis d'accord pour demander que priorité soit donnée au relogement des plus démunis », se félicite Chantal Consolini, du Mouvement ATD Quart Monde. La mairie s'est aussi engagée à maintenir des logements pour les petits revenus dans la cité rénovée. Même si Martine regrette que « plusieurs des nouvelles maisons soient à vendre, donc inaccessibles » pour les gens comme elle. Une chose est sûre : avec le sentiment d'avoir été entendu et de vivre dans une cité plus épanouie, les habitants ont retrouvé de la voix. ●

Fatoumata Diallo

Une campagne sur la taxe d'habitation

Au Blosne, quartier populaire de Rennes, le Secours Catholique a constaté que de nombreuses familles se retrouvent en difficulté une fois la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle payées. Une enquête, réalisée par l'antenne du Landrel de l'association, a révélé que les personnes âgées et handicapées, qui peuvent bénéficier d'une exonération totale, n'en sont pas toujours informées. Et que des ménages gagnant moins de 5 000 euros par an s'acquittent quand même de cette taxe alors qu'ils pourraient la négocier. Une démarche d'aide et de sensibilisation a conduit certaines familles à faire les démarches nécessaires pour être exonérées. Cette campagne pourrait bientôt se décliner au niveau régional, voire national.

Hébergement

Hébergés et engagés !

L'Association des Cités du Secours Catholique compte plusieurs centres d'hébergement. Dans chacun, un Conseil de la vie sociale associe les résidents aux décisions pour mieux vivre ensemble.

« **P**our bien défendre ses droits, il faut être là où les décisions sont prises. » Président du Conseil de la vie sociale (CVS) de la cité Notre-Dame, à Paris, Stanislas Tchuitcheu, récemment régularisé, prend très au sérieux son rôle de représentant. La loi du 2 janvier 2002 (confirmée par le

décret du 25 mars 2004) impose la mise en place de tels conseils dans tous les établissements d'accueil. Le CVS, dont les membres sont élus par les résidents pour une durée maximale de trois ans, se réunit plusieurs fois par an. « Il peut faire des propositions sur toutes questions relatives au fonctionnement de l'établissement, à l'organisation

intérieure et la vie quotidienne », explique Capucine Laffargue, du pôle « insertion sociale et citoyenne » de l'Association des Cités du Secours Catholique. Un Conseil de la vie sociale favorise le dialogue avec la direction. Hervé Guénégo, ancien cuisinier à la retraite et représentant de la cité Jacomet, témoigne : « Avant, on mangeait dans des barquettes. Maintenant on a des assiettes, et les petites cuillères pour les desserts sont en inox au lieu d'être en plastique. Ce sont de petits détails, mais qui ont de l'importance ». Ces changements, qui peuvent paraître anodins, sont à chaque fois un pas vers l'amélioration des

conditions de vie des résidents, qui ont ainsi le sentiment de « retrouver de leur dignité ». Les CVS sont aussi l'occasion d'échanger et de débattre sur les faits de la vie collective. « Et ce n'est pas toujours facile », ajoute Brigitte Miesch, représentante des résidents de la cité Saint-Jean. « Nous aimerions avoir un budget et un lieu dédié », ajoute Stanislas. Pour lever des fonds, les membres mènent des actions comme une vente de Noël. La bonne marche des CVS repose surtout sur la motivation et la ténacité de leurs membres, militants au service de l'intérêt général. « Ça change aussi les regards :

le travailleur social fait plus appel à l'hébergé car il réalise mieux que celui-ci est capable de réfléchir », lance fièrement Hervé. Organes récents, les Conseils de la vie sociale doivent dépasser la simple application de la loi. Leur mise en place doit s'accompagner de formations et d'échanges d'expériences. Mais une chose est déjà sûre : « Ça réconcilie avec l'humanité, c'est un enrichissement, je partirai avec une autre vision des gens qui m'entourent », conclut Hervé satisfait. ●

N'Fanteh Minteh

Merci aussi à A. Diaw, I. Sow et J. Crean, présents lors de l'interview

paroles de
Sansvoix
Chantal, 49 ans,
salariée chez TAE (93)

« Ça fait 25 ans que les pauvres stagnent en France. On sait que les politiques ne peuvent pas tout régler, mais qu'ils soient au moins à l'écoute ! Il faut juste les pousser un peu car nos soucis, ce n'est pas leur quotidien. »

À Toulon, plusieurs familles Roms vivent depuis 2008 dans le quartier de Montéty. Ionut, jeune Roumain devenu médiateur, a emmené plusieurs d'entre elles à Strasbourg pour le Festival de l'engagement solidaire.

Toulon : des Roms qui misent sur l'insertion

« **O**n a été député pour un jour ! » lance Kalo d'un ton fier, au retour de Strasbourg, où il a participé début décembre 2011 au Festival de l'engagement solidaire des Caritas européennes, avec une délégation de Roms de Toulon. « *J'étais seul à parler devant 600 personnes, je leur ai décrit notre situation en France mais aussi en Roumanie*, poursuit-il dans un français haché. *Même dans notre pays, les richesses sont pour les autres.* » Il s'appelle Dumitru Lacatus, et Kalo (« noir » en roumain) c'est le surnom qu'on lui a donné à cause de son teint hâlé. Ses cheveux longs s'accordent avec sa

moustache. Il est grand, paraît robuste et résistant, mais une maladie l'empêche de travailler. Il vit avec sa femme et deux enfants à Montéty, un quartier derrière la gare de Toulon, où il est le premier à avoir investi les lieux. Une nuit de début 2008, de fortes pluies ont poussé un prêtre à leur ouvrir la porte de ce local qui, depuis, héberge une dizaine de familles Roms.

C'est Ionut Stan, jeune Roumain recruté comme médiateur par le Secours Catholique, qui a accompagné le groupe à Strasbourg et assuré les traductions. Il se fait discret pendant la réunion de restitution, laissant sa collègue Nathalie Gadéa la conclure : « *Vous ne pourrez pas vous en sortir si vous ne comptez*

que sur nous ! » lance-t-elle aux Roms présents. Elle fait le parallèle entre des familles à la rue, qui continuent à faire la manche pour survivre au jour le jour, et d'autres, dans la même situation, mais qui ont la volonté, le courage et la patience d'imaginer un futur différent.

Projets économiques

En 2009, le Secours Catholique a démarré un programme d'accompagnement transnational des familles. Aujourd'hui, avec l'achèvement des premiers projets économiques, des relations de confiance ont été mises en place avec les Roms. « *On est bénévoles, on veut vous aider, mais nos moyens sont limités* », explique Julien Mafoula, un Congolais qui vit depuis un an à Toulon et a fait des études à Bucarest. « *Quand les Roms ont su que je parlais roumain, ils m'ont demandé de faire l'interprète dans les hôpitaux et les administrations, car leur plus gros problème, c'est la communication.* »

Minerva Civarar, jeune Roumaine de 26 ans, vit dans la rue avec son mari et trois enfants. Elle dit qu'ils ont essayé de trouver du travail, mais en vain. « *Nous*



Des représentants roms reçus par les instances européennes à Strasbourg. Photo : E. Perriot / S.C.

faisons la manche, et tout ce que nous gagnons, c'est pour manger et acheter des vêtements aux enfants », explique-t-elle d'un ton triste. Elle n'a pas de projet et ne compte pas retourner en Roumanie. Son seul espoir est son petit Elvis, qui va à l'école élémentaire. Dès qu'elle en parle, ses yeux brillent.

Kalo, lui, souhaite s'installer en Roumanie : « *Avoir une ferme, m'occuper des animaux...* » Avec l'aide des bénévoles, il construit son projet. Il a bénéficié à trois

reprises du micro-crédit à taux zéro proposé par le Secours Catholique. Si son projet voit le jour, il devra apporter 5 000 euros et sera aidé à hauteur de 8 000. Revenant sur son séjour à Strasbourg au Conseil de l'Europe, Kalo ne croit pas que ça changera quelque chose, mais s'est prêté au jeu. « *Je ne sais pas s'ils m'ont entendu, mais j'ai parlé avec mon cœur* », conclut-il avec sincérité. ●

Ayann Koudou

Un jeu sur la fermeture des frontières

« En route avec les migrants » : ce jeu de société a été conçu par le Secours Catholique début 2011 en vue d'animer un atelier au Forum social mondial de Dakar. Il se présente sous forme d'un plateau-continents. Chaque joueur incarne un émigré qui revit le parcours semé d'embûches depuis sa terre natale jusqu'à destination. Disponible sur le site du Secours Catholique en version imprimable, sa vocation est de sensibiliser, d'informer et d'être le point de départ d'une réflexion globale. Il est aujourd'hui utilisé par un groupe comportant des migrants pour animer le débat dans des colloques ou en milieu scolaire.

www.secours-catholique.org

Témoignages

De l'asile politique à la reconstruction

On peut avoir connu l'épreuve de l'exil et tenter de s'intégrer en France. Portraits de deux réfugiés à l'envers des idées reçues.

BATOUL BICHARA : La rupture de l'exil

« *L'exil est une perte d'identité sociale et culturelle.* » Batoul Bichara, infirmière de formation, n'y va pas par quatre chemins pour décrire le parcours qui l'a menée, en 2002, à quitter le Tchad en un aller sans retour pour la France avec sa fille de 12 ans. Veuve d'un opposant politique assassiné huit ans plus tôt, elle vient chercher refuge contre l'insécurité et fuir les pratiques coutumières qui condamnent les épouses au rang de chose. Première déchirure pour cette femme de noble condition, qui laisse derrière elle maison, famille et amis.

Celle qui tient un journal sur sa vie d'exilée depuis son arrivée insiste sur le choc culturel plus que sur les conditions d'accueil. « *La personne qui opte pour l'exil voit sa vie basculer : un numéro, voilà ce que vous devenez* », poursuit-elle d'une voix émue. Une arrivée sans transition ni préparation pour cette femme instruite, diplômée de l'université de Fès au Maroc. On imagine sans peine les immenses difficultés pour les migrants qui ne parlent pas français !

Par amitié pour son mari, de nombreux contacts associatifs en France, dont Amnesty International, vont accompagner l'intégration de Batoul Bichara

et de sa fille Nada. Après avoir vivoté d'hôtel en hôtel et obtenu le statut de réfugiées politiques en quatre mois, elles ont investi un logement et poursuivi leurs démarches administratives. « *L'exilé doit se battre quotidiennement.* » Près de dix ans après être arrivée, Mme Batoul Bichara, redevenue infirmière, mène toujours la lutte. Qui ne sera complète, ajoute-t-elle, que lorsque sa voix pourra s'exprimer dans les urnes.

BOUBACCAR BARRY : Le combat de l'intégration

« *Vivre une vie paisible, loin des tourments et des difficultés* » : telle est l'ambition de Boubaccar Barry, arrivé en France en août 2008. Eloigné de sa femme et des siens, il voit son exil comme un réapprentissage de la vie, avec

tout ce que cela comporte comme obstacles. « *Ma vie en Guinée me suffisait largement, mais maintenant en France, je dois tout reconstruire.* » Œuvrant dans un parti politique pour offrir aux Guinéens une meilleure condition, l'homme de 36 ans voit la nécessité du départ se préciser lorsque sa sécurité devient précaire. Une courte retraite au Sénégal l'amène à rencontrer un homme qui lui permettra d'arriver en France moyennant finance. Muni de son seul extrait de naissance, il débute ses démarches administratives, aidé par de nombreuses associations. « *J'aimerais pouvoir rendre à ces gens qui ont tellement fait pour moi.* » Il voue une profonde admiration aux militants associatifs qui l'ont soutenu, notamment à ceux des Restos du cœur.

Il lui aura fallu deux ans de dé-

marches et un recours en commission nécessitant les services d'un avocat pour obtenir le précieux statut de réfugié politique. Pour faciliter son intégration, Boubaccar n'hésite pas à quitter la capitale, il multiplie les formations et les contrats de courte durée. « *La vie est très dure à Paris, et trouver un logement ou un travail l'est encore plus.* » La froideur de certaines personnes a également été un choc pour lui : « *Les gens ne sont pas souriants, ne disent pas bonjour.* » Mais il insiste sur le respect des règles et de la loi pour réussir dans un pays qui n'est pas le sien. Un succès qui ne sera total, confie cet homme déterminé, que lorsqu'il bénéficiera d'une stabilité professionnelle. Et surtout de l'arrivée de sa femme. ●

Mohamed Mahieddine

À Nancy, un collectif a négocié avec des mutuelles une couverture santé accessible aux plus démunis. Ceux-ci ont participé à toutes les étapes du projet, depuis la définition des besoins jusqu'à la campagne de sensibilisation.

Une mutuelle pour tous

« Si je n'étais pas venu ici, je n'aurais jamais appris que j'avais droit au 100 %... et je ne serais peut-être plus là ! » Roger Schneider, 48 ans, bénéficiaire du RSA, était en fin de droit à la CMU (couverture maladie universelle) quand il a appris qu'il était atteint de l'hépatite C. Il a donc commencé par s'endetter pour pouvoir prendre en charge les frais médicaux nécessaires face à sa maladie. Difficile aujourd'hui de se soigner quand on ne possède pas de mutuelle, et encore moins la CMU. Depuis la mise en place du RSA activité (pour les personnes qui ont des revenus d'activité assez bas), de nombreuses personnes ne peuvent bénéficier de la CMU complémentaire faute de remplir les conditions nécessaires. C'est dans ce cadre qu'ATD Quart Monde, la Ville de Nancy (avec le réseau Santé-Précarités) et la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) Lorraine ont réfléchi ensemble



sur les moyens pouvant garantir à tous l'accès à une bonne santé. « Nous sommes partis du constat que les gens ne se retrouvent pas dans les mutuelles, les garanties et le montant des cotisations », explique Chantal Sibué-De Caigny, responsable du groupe santé en Lorraine. « Il y a de plus

en plus de papiers à fournir pour prétendre à la moindre aide. Ces démarches sont très compliquées pour ceux qui n'ont plus rien », renchérit Brigitte Casucci, qui travaille dans un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de Nancy. Le petit groupe a alors fait appel à l'Ins-

titut de Commerce de Nancy : « Un étudiant bénévole s'est mis à disposition des militants pour négocier un contrat avec les organismes de couverture santé existants à partir d'un panier de biens », raconte Chantal.

Solidarité avec les démunis
Et ce panier a été défini avec les personnes concernées. « Nous avons réfléchi aux besoins essentiels », explique Micheline Adobati, femme-relais et militante du projet. Par exemple, le droit aux obsèques : « De nombreuses familles connaissent aujourd'hui des difficultés pour payer une mort digne à leurs proches, et c'est une cause de surendettement », poursuit cette femme engagée. En 2010, un appel d'offres peut donc être lancé. En février 2011, après diverses négociations, deux mutuelles, Acoris et la SMI, acceptent de se lancer dans le projet. « Nous nous sommes regroupés en collectif d'associations pour négocier un tarif de groupe, mais chacun est responsable de son adhésion personnelle à la mutuelle », précise

Chantal. Et d'exhiber une brochure réalisée par l'association qui récapitule tous les soins pris en charge : médicaments, dentaires, frais d'hospitalisations... Pour une trentaine d'euros par mois (50 pour les personnes âgées), il est ainsi possible de bien se soigner. « On a imaginé toutes les situations », estime Gracieuse Souvay-Philippe, retraitée et militante du collectif. C'est aussi un beau travail de solidarité envers les plus démunis, « Ce qui nous arrive, on n'aimerait pas que ça arrive aux autres », prévient Micheline. D'où la nécessité de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

« C'est une vraie réussite, ce qu'ils ont fait ! », conclut Julia Vanmassenhove, assistante sociale venue de Dunkerque pour mieux comprendre le fonctionnement de la mutuelle. « Et cela me motive pour monter là-bas quelque chose de similaire. » L'initiative pourrait-elle faire tâche d'huile ? ●

Sofien Murat

Éducation

Quand les parents retournent à l'école

À Maurepas, quartier populaire de Rennes, un projet permet aux parents ayant un passé difficile avec l'école de renouer le lien avec les enseignants. Pour la réussite de leurs enfants.

« Pas toujours facile de suivre la scolarité de ses enfants dans les quartiers populaires, surtout quand un climat de défiance s'est installé. « Beaucoup de parents ont peur d'aller à l'école à cause des préjugés », résume Bruno Masurel, volontaire permanent à ATD Quart Monde. Avec la Ville de Rennes et l'IUFM de Bretagne, l'association a mis en place en 2007 un projet pilote dans le quartier de Maurepas, autour de deux écoles primaires, Trégain et les Gantelles. Une volonté qui se résume par la formule : « En associant leurs parents à

l'école, tous les enfants peuvent réussir ». C'est dans un petit immeuble de ce quartier de Rennes où pas moins de 34 nationalités se côtoient qu'habitent depuis deux ans Cynthia* et Maurice avec leurs deux enfants : Kevin, 3 ans et Julien, 2 ans. Pour ce couple de 37 ans, tous deux sans emploi, l'école ne rime pas avec réussite et bons souvenirs. « Pour moi, c'était à côté du radiateur. Les meilleurs devant et les autres à l'arrière ! » témoigne le père de famille. Son épouse va plus loin : « S'il y avait eu un regard plus approfondi de la part de certaines personnes, je n'en serais pas là ».

« C'est avant tout une affaire de confiance en soi », confirme Bruno Masurel, qui souligne la nécessité de créer un climat de confiance entre familles et instituteurs. Doit-on pour autant incriminer les enseignants ? « Ils devraient apprendre à parler aux parents, car souvent, on ne peut pas les comprendre », regrette Cynthia. Un constat partagé par Bruno Masurel, qui remarque que la relation à l'école a changé dans certains quartiers : « La maîtrise des diplômes favorise les milieux aisés. De plus en plus de professeurs n'habitent plus les quartiers populaires ». Et de tirer la sonnette d'alarme : « L'école doit être proche des quartiers et des gens ». Ce projet pilote a permis aux familles de (re)franchir la porte de l'école. Et de mobiliser parents et enseignants pour la réussite des enfants. Dans les deux écoles primaires, des « espaces parents » ont été créés. Et



une dizaine de rencontres avec les instituteurs ont eu lieu au cours de l'année. Marie*, mère de quatre enfants scolarisés et qui affirme elle aussi « ne rien avoir appris à l'école », estime que ce projet permet d'être « le cobaye de soi-même » et lui donne envie « d'intégrer l'école comme une seconde peau. J'ai compris l'importance de celle-ci pour les enfants ». Elle a même accepté de devenir l'un des « parents-relais » sur ce projet. Et certains parents ont maintenant envie de poursuivre la démarche enga-

gée. Comme le fait remarquer Maurice, qui a participé avec sa femme aux rencontres « Quelle école pour quelle société ? », en novembre 2011 à Lyon : « Cela nous a beaucoup apporté, et rendus plus combatifs ». Pour Cynthia, « L'État doit remettre le paquet sur l'éducation et arrêter les suppressions de postes ». Elle voudrait le meilleur pour ses fils, qui connaissent déjà quelques difficultés. Mais grâce au projet et au suivi plus approfondi qu'il suscite, le petit Kevin, aujourd'hui en classe étape, « commence à parler et à s'ouvrir » se réjouit son père. « Je n'ai pas envie que mes enfants vivent ce que j'ai vécu », résume Cynthia, déterminée. ●

Sofien Murat

* Tous les prénoms ont été modifiés par souci de discrétion.

www.parolespourlecole.org

Implantée en Gironde, l'association Fringuette est membre du réseau « Tissons la solidarité ». Elle emploie des personnes en contrat d'insertion sur des activités comme la vente, la collecte ou la création de vêtements.

Fringuette, un tremplin vers le monde du travail

Fringuette, c'est l'histoire de bénévoles du Secours Catholique qui, en 1993, ont décidé de créer une association d'utilité sociale afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté. L'idée était de leur offrir un emploi « tremplin », qui les préparerait à s'insérer dans le monde du travail. Pour Daphné Grenèche, directrice depuis 2007, « *il n'y a rien de plus valorisant que de suivre des personnes en difficulté d'insertion* ». Depuis, cette association a parcouru du chemin. L'année 2004 a marqué un tournant dans sa vie, avec son adhésion au réseau « Tissons la solidarité » du Secours Catholique, qui fédère et anime 70 structures d'insertion œuvrant pour le recyclage de vêtements. L'association s'est alors lancée dans la production de lignes de vêtements de seconde main, retravaillées selon des tendances élaborées par des stylistes professionnels. Employées depuis sept mois en tant que couturières, Virginie Bertaud et Céline Meurisse, âgées toutes deux de 34 ans et complices comme jamais, se sont rencontrées chez Fringuette.



Défilé de mode organisé par le réseau « Tissons la solidarité »
Photo : E. Perriot / S.C.

Retrouver confiance

Elles incarnent la bonne humeur sur le site de Biganos. Pour elles, cette expérience est une chance qui leur permet de retrouver confiance. Et de « *casser la routine en créant un lien social* », explique Céline Meurisse qui vit séparée et élève donc seule son enfant. Parrainée par le grand couturier français Christian Lacroix, cette initiative est marquée par la production de

deux collections de vêtements par an, l'une en été et l'autre en hiver. Des habits revendus en boutique après un défilé national au cours duquel celles et ceux qui ont contribué à leur réalisation jouent eux-mêmes aux mannequins. Les employés de Fringuette sont suivis par une conseillère d'insertion professionnelle qui les accompagne jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi en fonction de leurs projets ou,

dans le cas contraire, les aide à en construire un. Mais le projet n'est pas forcément lié au poste occupé dans l'association. Car le rôle de celle-ci est aussi de permettre à ses employés de garder un rythme de travail afin de mieux s'insérer dans le monde du travail : en témoigne Saïd Ouaryani, 40 ans, qui

occupe un poste de couturier mais espère bien évoluer vers l'art. Fringuette apporte pleinement la preuve qu'allier le social et le travail permet de lutter contre l'exclusion. ●

Fatoumata Diallo

www.tissonslasolidarite.org

Le statut des vendeurs de Macadam

Pour survivre et gagner 2 francs 6 sous, certains exercent une activité ambulante qui a quasiment disparu des pays riches : colporteur. Conscient du risque de précarisation accrue, Macadam, « le magazine coup de pouce », a décidé de donner un vrai statut à ses vendeurs-colporteurs de presse (qui gagnent plus d'un euro sur le prix de vente de 2 euros). En complément, le dispositif expérimental « Premières heures », en partenariat avec la Ville de Paris, permet désormais aux vendeurs qui le souhaitent de bénéficier d'« un contrat de 10 heures par semaine, payé au SMIC, et d'une formation à la vente encadrée par un responsable », explique François Fillon, rédacteur en chef de Macadam.

Passeport de compétences à Besançon

Décrocher un premier emploi avec peu d'expérience professionnelle, ou en retrouver un après avoir exercé toute sa vie une seule et même activité, cela relève parfois du parcours du combattant. Fin 2010, la Coorace Franche-Comté (qui regroupe les structures de l'insertion par l'économie de la région) lance une action par et pour les demandeurs d'emploi : le « passeport de compétences », en phase de test jusqu'à juin 2012. Ce classeur illustré capitalise l'expérience professionnelle. « *On a un document concret à présenter à l'employeur* », explique un acteur de l'initiative. Il aide aussi les chômeurs à reprendre confiance en eux en prenant conscience des connaissances et compétences acquises, y compris par le bénévolat.

Travail

TAE : un laboratoire pour changer l'entreprise

À Noisy-le-Grand (93), cette entreprise d'insertion prouve depuis dix ans qu'on peut développer une activité économique tout en veillant au bien-être de tous, y compris de ceux qui ont un parcours difficile.

Ici on travaille ensemble, on rit ensemble, on sort ensemble, on avance ensemble... » Entré dans l'entreprise voilà une décennie et devenu son plus ancien salarié, Jacques S., 62 ans, avoue qu'il « *vient le matin en sifflant* ». « *Ce que TAE m'a apporté ? Dans un premier temps, des connaissances techniques. Mais elle m'a aussi permis de rencontrer des personnes et d'échanger des savoirs...* » TAE, ça veut dire « Travailler et apprendre ensemble ». Et c'est bien ce que fait cette petite en-

treprise de réinsertion, située à Noisy-le-Grand (93) et qui développe trois activités : récupération de matériel informatique, entretien-ménage et bâtiment. Créée voilà une dizaine d'années par ATD Quart Monde, c'est au départ un chantier de réinsertion qui embauche grâce aux contrats aidés. « *Habituellement, ces chantiers sont une sorte de sas : vous y restez deux ans et après, il faut retrouver le monde de l'entreprise traditionnelle* », explique Dominique Duquet, son directeur. Souvent, deux ans ne suffisent pas pour

retrouver confiance en soi ou apprendre un vrai métier. Il a donc été décidé de commuer les contrats aidés en CDI. Si TAE, après une période de déficit, a réussi sa mutation, c'est sans doute dû à sa quête d'un « *mode de fonctionnement plus humain* ». Ainsi, le lundi, le directeur et les salariés se retrouvent pour discuter de la semaine passée : ce qui a marché ou non, où en est la productivité, quelles sont les tâches à accomplir cette semaine ? La seconde partie de la réunion est centrée sur les « indices d'ambiance » que chacun a rempli le vendredi : « *Est-ce que j'ai aimé travailler en équipe ?* », « *Est-ce que j'ai appris des choses ?* », « *Est-ce que j'ai transmis mon savoir ?* » Au cours de cette réunion, on prépare aussi les sorties à venir,

une par mois environ, de l'opéra au voyage à Londres. On peut également proposer un module : un atelier de jardinage ou de yoga, d'une heure par semaine, pris sur le temps de travail du salarié. « *J'ai trouvé ici une approche humaine qu'il n'y a pas ailleurs* », constate Chantal Caudron, 49 ans, arrivée en 2004 après 16 années comme aide soignante dans un grand hôpital et un accident de travail qui lui a laissé des séquelles à la jambe. « *Ici je suis bien, le rythme est adapté à chacun, je ne suis pas stressée, donc je travaille mieux.* » À terme, elle souhaite créer une petite entreprise artisanale, et TAE va l'accompagner jusqu'à l'aboutissement de son projet. Ayant ainsi montré qu'une entreprise peut faire une place à tous, TAE souhaite le parta-

ger : des équipes composées de membres de la direction et de salariés se déplacent dans d'autres entreprises pour parler de leur expérience. « *Certains salariés de Tefal ont participé aux dix ans de TAE et un groupe de travail commun a été monté pour préparer ensemble une intervention sur l'innovation sociale au Parlement des entrepreneurs d'avenir, à Nantes, en mai 2011* », résume Philippe Jauffret, « parrain » de TAE au sein du groupe Seb auquel appartient Tefal. Et ceux qui ont participé à ces expériences sont prêts à recommencer. De quoi satisfaire Dominique Duquet, dont l'objectif avoué consiste à « *faire comprendre qu'un autre monde de l'entreprise est possible* ». ●

Justine Le Cor

www.ecosolidaire.org

paroles de
Sansvoix
Virginie, employée chez
Fringuette en Gironde (33)

“ J'aimerais que l'on arrive à réduire le nombre de gens mal lotis : ceux qui soi-disant gagnent trop pour être aidés et pas assez pour vivre avec un pouvoir d'achat raisonnable. ”

Les préconisations du CNLE

En 2011, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a créé un groupe de travail sur la participation des personnes en situation de pauvreté et de précarité. Le rapport final liste des recommandations, notamment :

Créer le plus en amont possible un cadre favorable à l'expression de la participation

« La formation n'est pas seulement à dispenser aux personnes en situation de pauvreté, de précarité ou d'exclusion. Elle doit l'être aussi aux professionnels et aux élus pour les sensibiliser et travailler sur leurs compétences.

Il est recommandé que certaines de ces formations soient communes. »

S'assurer de la volonté de l'ensemble des acteurs de s'engager dans la démarche

« Une des conditions de la participation consiste dans l'acceptation d'une confrontation des points de vue entre des expertises différentes, celles des personnes en difficulté, des associations, des collectifs, des syndicats et des acteurs institutionnels : à partir de ces allers-retours, se dégage la co-construction des politiques publiques. (...) Les résultats de la participation des personnes en situation de précarité doivent être montrés et valorisés. Il faut

viser un produit final concret, créé collectivement et suivi d'effets, puis évalué. »

Garantir une animation de qualité lors des temps de participation

« Les méthodes d'animation constituent un facteur très important de la qualité des démarches participatives : savoir accepter la confrontation, les désaccords, savoir distribuer la parole à tous, utiliser des supports créatifs ou ludiques, etc. (...) Nous demandons la création d'un collège des personnes en situation de pauvreté ou de précarité au sein du CNLE. » ●

www.cnle.gouv.fr/Groupe-de-travail-Participation.html

« Solidaires pour les droits »

Depuis février 2009, Amnesty International France, ATD Quart Monde et le Secours Catholique - Caritas France se sont associés pour lancer les comités « Solidaires pour les droits » dans le but de créer une dynamique commune pour défendre les droits des personnes. Ces comités réunissent des militants des trois associations et des citoyens qui se mobilisent pour accompagner les plus démunis dans leur combat pour la réappropriation de leurs droits

fondamentaux, tels que le droit au logement, l'accès aux soins, le droit à l'éducation... Dans ce cadre, ils participent à une évolution de la vision de la pauvreté en la nommant en termes de violations de droits. Les comités « Solidaires pour les droits » éditent plusieurs fois par an une chronique qui relate leurs combats. ●

www.atd-quartmonde.fr/Les-chroniques-a-telcharger.html

Logement social : écrivez à votre maire

Les comités « Solidaires pour les droits » invitent les citoyens à écrire à leur maire pour l'encourager à mener une politique de logement social. Quelques extraits du modèle de lettre proposé.

« (Madame) Monsieur le Maire,

De plus en plus de nos concitoyens vivent dans la rue ou dans des conditions indignes, hébergés par d'autres, en squats, en hôtel... avec des conséquences désastreuses pour eux-mêmes et leur famille (...). Cette situation m'indigne, et je vous écris aujourd'hui pour vous dire que je soutiendrai toute initiative de votre part qui augmentera dans notre commune le parc de logements accessibles aux personnes disposant de faibles revenus et les espaces d'accueil pour les gens du voyage. (...) Je souhaite habiter une commune où vivent ensemble des familles de tous milieux, et je me réjouirais d'accueillir des voisins enfin sortis d'une situation d'errance ou de logement précaire. Je considère qu'il est de ma responsabilité de citoyen d'éviter les risques de ghettos entre des populations qui ne se connaissent pas et se méfient les unes des autres. (...)

Le logement est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et je soutiendrai toute initiative de votre part qui tendra à répondre aux exigences de la loi du Droit Au Logement Opposable (DALO) de 2007. (...) »

www.atd-quartmonde.fr/Oui-au-logement-social

Un sondage sur la précarité et l'exclusion

Selon un sondage réalisé en janvier 2012 par Harris Interactive pour la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), 77 % des Français pensent que la lutte contre l'exclusion et la préca-

rité n'est pas prioritaire dans les programmes des candidats à la présidentielle alors que 85 % des personnes interrogées estiment que cela devrait l'être. Plus de quatre Français sur dix déclarent avoir été confrontés, eux-mêmes ou un proche, à

une situation de précarité au cours des trois dernières années. Enfin, ils sont sept sur dix à approuver l'idée d'associer les personnes en situation de précarité à l'élaboration des politiques sociales qui les concernent. ●

Amnesty international



Amnesty International France participe à cette publication, marquant ainsi son engagement dans la lutte contre la pauvreté, pris avec sa campagne « Exigeons la dignité ».

Selon Amnesty, la pauvreté est la résultante de multiples violations de droits fondamentaux des individus. Ces droits constituent un instrument de premier ordre dans la lutte contre la pauvreté qui est tout sauf inéluctable.

www.amnesty.fr

Secours Catholique - Caritas France



Fondé en 1946, le Secours Catholique - Caritas France est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis. Association reconnue

d'utilité publique, le Secours Catholique fédère un réseau de 62 000 bénévoles pour « apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les options philosophiques ou religieuses des bénéficiaires » (extrait des statuts, article 1er). Fidèle à l'esprit des origines, le Secours Catholique enracine son action dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église.

www.secours-catholique.org

ATD Quart-Monde



Depuis 1956, ATD Quart Monde, créé par Joseph Wresinski avec les habitants d'un bidonville de la Région parisienne, cherche à éradiquer la misère dans le monde en agissant avec les personnes très pauvres pour que les droits de l'homme soient une réalité pour tous.

Et sur le terrain, auprès des réseaux professionnels et citoyens et des instances nationales et internationales, cherche à faire évoluer les esprits et les lois.

www.atd-quartmonde.fr

Association Georges-Hourdin

L'association Georges-Hourdin, du nom du fondateur de l'hebdomadaire *La Vie*, soutient financièrement les projets d'associations permettant l'expression des personnes et des communautés victimes de la pauvreté et de l'exclusion. Elle considère en effet que leurs réflexions, tirées de leur expérience de vie, sont essentielles pour bâtir une société plus juste et plus humaine.

www.assogeorgeshourdin.org

Coulisses

Ce sont les stagiaires de « Reporter citoyen » (1) qui ont rédigé les articles de ce journal. À eux la parole.

Des jeunes reporters heureux d'être utiles

« Avec « Paroles de sans voix », nous avons pu faire le type de sujets que nous aimons. Nous avons découvert le travail incroyable des associatifs, toutes ces initiatives citoyennes dont on parle si peu. Les gens que nous avons rencontrés nous ont ouvert leur univers, et la confiance s'est vite installée entre eux et nous. C'est peut-être aussi parce que nous sommes des Reporters citoyens que nous avons été si bien reçus : ces « sans voix » se reconnaissent dans un parcours un peu semblable au leur. Souvent, la rencontre a dépassé le simple contact professionnel. Nous partions juste réaliser une interview, et nous en revenions avec le sentiment que la personne nous avait apporté quelque chose d'essentiel. Ils nous ont transmis leur courage, leur énergie. Nous avons vu qu'ils se sentaient porte-parole des autres, qu'ils avaient une mission à mener... Et cela nous poussait à aller nous aussi au bout de la nôtre. Parfois, il y avait une petite peur au départ chez nos interlocuteurs. Mais dès que la confiance s'installait, ils avaient tant de choses à dire ! La réalisation des sujets a bousculé certains *a priori*, même chez nous. Par exemple, cette idée reçue selon laquelle les pauvres seraient forcément des personnes en difficultés sur tous les plans... Ou que les problèmes sociaux seraient l'apanage des banlieues. Partout nous avons rencontré des « sans voix » qui arrivent à être engagés et actifs avec tout leur vécu. Et qui se posent des questions profondes pour tenter d'aller à la racine des problèmes.

En démarrant Reporter citoyen, l'ambition de certains d'entre nous était de donner la parole aux personnes qui ne l'ont jamais mais ont des choses à dire. « Paroles de sans voix » nous a aidés à la réaliser. » ●

Anglade, Ayann, Fatoumata, Hana, Justine, Mohamed, N'Fanteh et Sofien

(1) Formation au journalisme montée par LaTéléLibre et l'École des métiers de l'information dans les quartiers populaires de Boulogne-Billancourt (92), Stains (93) et Créteil (94).

www.reporter-citoyen.fr

paroles de
Sansvoix

Ce supplément a été réalisé par Messages, 106 rue du Bac 75341 Paris Cedex 07 **Directeur de publication** : François

Soulaige **Rédacteurs en Chef** : Philippe Merlant et Catherine Rebuffel **Conception Graphique** : Rampazzo et Associés **Maquette** : Guillaume Seyral Reproduction des textes, photos et dessins interdite sauf accord de la rédaction www.secours-catholique.org